



*la force syndicale*

**FO Banques BNP Paribas**

Rue des îles Kerguelen

Bâtiment N

35760 SAINT GREGOIRE

Mme CRANSAC Cécile

Responsable des relations sociales BNP  
Paribas

**Lettre ouverte à la Direction de BNP Paribas**

20-22 rue de Clichy

Objet : Demande de réouverture de la  
Négociation salariale – Impact de la  
hausse des carburants

75009 PARIS

SAINT GREGOIRE,  
Le 30/03/2026

Madame,

En ma qualité de Référent National FO Banque BNP Paribas, je me permets d'attirer votre attention sur une évolution récente, factuelle et particulièrement préoccupante pour les salariés : la hausse rapide et continue du prix des carburants.

Depuis le déclenchement du conflit au Proche-Orient, les marchés énergétiques subissent de fortes tensions. Cette situation se traduit directement par une augmentation significative des prix à la pompe. Cette hausse n'est ni marginale ni temporaire : elle s'inscrit dans une dynamique durable, alimentée par l'instabilité géopolitique et les incertitudes sur l'approvisionnement mondial en pétrole.

Pour les salariés de BNP Paribas, cette évolution entraîne des conséquences immédiates et mesurables sur leur pouvoir d'achat.

En effet, une part importante des collaborateurs dépend quotidiennement de leur véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail. L'augmentation du coût des carburants entraîne mécaniquement une hausse contrainte des dépenses incompressibles. Contrairement à d'autres postes de consommation, ces dépenses ne peuvent être ni différées ni réduites sans impact direct sur l'activité professionnelle.

FO Banques BNP Paribas – rue des îles Kerguelen – Bâtiment N – 35760 Saint Grégoire Code ACI  
: Z0FO35A - Tel : 07.60.05.73.32  
mail : [mailto:paris\\_irp\\_delegation\\_nationale\\_force\\_ouvriere@bnpparibas.com](mailto:paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com)

Ainsi, à rémunération constante, la hausse des carburants se traduit par une diminution nette du revenu disponible. Cette perte de pouvoir d'achat est d'autant plus marquée qu'elle intervient de manière rapide et sans compensation salariale.

Il est essentiel de souligner que cette situation ne repose pas sur des anticipations, mais sur des constats actuels :

- augmentation effective des prix des carburants observée depuis plusieurs semaines,
- impact direct et immédiat sur les budgets des salariés,
- absence de mécanisme interne permettant d'en compenser les effets.

Dans ce contexte, il apparaît clairement que les équilibres économiques retenus lors de la négociation salariale 2026 ne sont plus en adéquation avec la réalité vécue par les salariés.

Par conséquent, FO Banque BNP Paribas demande la réouverture, dans les meilleurs délais, de la négociation salariale pour 2026, afin de prendre en compte cette dégradation objective et mesurable du pouvoir d'achat liée à la hausse des carburants.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean Claude LE MANACH

Référent National FO Banques BNP Paribas

*Jean Claude LE MANACH*